

McKenna, Neil

De : Stickney, Matt
Envoyé : Samedi 4 avril 2020 à 15 h 44
À : Sabina Saini
Objet : TR : Résumé : Mise à jour sur l'Ontario

À titre d'information. Le responsable de Doug Ford a appelé Transfert des connaissances au sujet du lent processus d'obtention de la certification de Santé Canada. Veuillez m'appeler pour qu'on en discute. Ils explorent les risques juridiques s'ils devaient aller de l'avant sans la certification.

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De : "Khalil, Samantha" <Samantha.Khalil@pmo-cpm.gc.ca>
Date : 4 avril 2020, à 15 h 40 min 40 s HAE
À : "PMO.F Senior Staff/ personnel supérieur F.CPM" <PMO.SeniorStaff-personnelsuperieur.CPM@pco-bcp.gc.ca>
C. c. : "PMO.O.IM All Staff/ Tout le personnel GE.O.CPM" <PMO.1M.AllStaff-Toutlepersonnel.GE.CPM@pco-bcp.gc.ca>, "Gagnon, Chantal" <Chantal.Gagnon@pmo-cpm.gc.ca>, "Deagle, Jordan" <Jordan.Deagle@pmo-cpm.gc.ca>, "Lawrence, Alex" <Alex.Lawrence@dpmo-cvpm.gc.ca>, "Nathoo, Farees" <Farees.Nathoo@dpmo-cvpm.gc.ca>, "Wellstead, Alex" <Alex.Wellstead@pmo-cpm.gc.ca>, "Vaillancourt, Ann-Clara" <Ann-Clara.Vaillancourt@pmo-cpm.gc.ca>, "Valois, Jeff" <Jeff.Valois@pmo-cpm.gc.ca>; "Dhillon, Angad" <Angad.Dhillon@pmo-cpm.gc.ca>
Objet : Résumé : Mise à jour sur l'Ontario

Mise à jour sur la situation de la COVID en Ontario avec le D^r David Williams et le D^r Barbara Yaffe.

Le D^r Williams a déclaré que l'Ontario a quelque peu réussi à faire fléchir la courbe et que les mesures de santé semblent fonctionner. Au total, 152 personnes sont branchées à des respirateurs en Ontario.

On a également interrogé le D^r Williams au sujet de l'approbation des fournitures par Santé Canada et il a répondu qu'il pensait que le premier ministre en avait parlé plus tôt, mais que si les fournitures avaient été approuvées par l'Ontario, elles ne devraient pas faire l'objet d'un processus d'approbation complet par Santé Canada.

Observations

- Nous avons fait fléchir la courbe dans une certaine mesure et nous devons continuer à prendre des mesures de distanciation.
- 20 % des cas signalés ont des antécédents de voyage
- 94 décès
- 3 630 cas confirmés (+375 depuis hier)
 - o Près de 33 % des personnes sont âgées de 60 ans ou plus
 - o 52 % résident dans la région du Grand Toronto
 - o 12 % ont eu des contacts étroits avec d'autres personnes
 - o 18 % sont dus à la propagation dans la communauté
- 1 219 cas résolus

- 506 cas d'hospitalisation, dont 196 sont aux soins intensifs et 152 patients également aux soins intensifs, mais branchés à un respirateur
- 36 éclosions dans des établissements de soins de longue durée
- 72 674 personnes seulement ont subi un test; 1 336 tests sont en attente d'un résultat

Questions et réponses

Q. CBC - Le premier ministre a déclaré que l'Ontario attend trop longtemps que les fabricants soient approuvés pour la production des fournitures au pays. Pouvez-vous nous donner des précisions sur ce que l'on attend de Santé Canada? Y a-t-il également des préoccupations au sujet des EPI provenant des États-Unis?

R. Williams - Je pense que ce que le premier ministre a indiqué s'il était vraiment nécessaire d'avoir un long et difficile processus d'approbation si l'on était satisfait de la situation ici en Ontario. Je crois que le premier ministre demande que ces processus soient traités rapidement. En ce qui concerne l'incidence au sujet des États-Unis, des discussions sont en cours. Nous avons bon espoir que les choses continueront à bien se dérouler entre les partenaires commerciaux. Il existe encore une circulation de produits du Canada vers les États-Unis.

Global - Y a-t-il des mesures préventives de mises en place dans les établissements de soins de longue durée?

R. De nombreuses mesures sont instaurées en fonction de notre approche habituelle des épidémies, et d'autres lignes directrices sont aussi en place. Il y a des cas où un patient hospitalisé peut être transféré dans un établissement de soins de longue durée si le test de dépistage est négatif, mais il sera mis en quarantaine pendant 14 jours. Un dépistage est effectué deux fois par jour pour chaque membre du personnel et chaque résident; il a regroupement du personnel et, idéalement, le personnel travaille dans un même établissement. Un seul cas dans un établissement de soins de longue durée serait désormais considéré comme une éclosion et nous essayons de prévenir la propagation autant que possible.

Q. Global - Nous avons obtenu des documents qui indiquent qu'il y a des patients en soins de longue durée qui ne peuvent pas être transférés dans des hôpitaux. Pouvez-vous le confirmer?

R. Il n'y a aucune ligne directrice sur la manière dont les établissements de soins de longue durée doivent effectuer les transferts vers les hôpitaux. Il y a davantage de dépistages plus intensifs. En cas d'éclosion, cette personne recevrait des soins de manière responsable. Aucune directive n'a été communiquée aux établissements de soins de longue durée ou aux hôpitaux à cet égard. Une certaine confusion règne à savoir si une personne qui est en phase terminale et qui possède des documents précisant qu'elle ne désire pas que certaines mesures soient prises, la responsabilité de la décision est la sienne et celle de ses personnes soignantes et de ses médecins.

Q. Dans le cas des étudiants en médecine et des travailleurs retraités qui sont rappelés, comment cela fonctionne-t-il?

R. Nous souhaitons les utiliser d'une manière à ne pas les mettre dans une situation compromettante ou qui sortirait du cadre de leurs pratiques; cela va aussi pour certaines personnes bénévoles. Notre tâche est de documenter et d'offrir une formation en fonctions des tâches à accomplir. Il y a beaucoup de travail effectué à l'heure actuelle sur la recherche des contacts, laquelle est laborieuse, mais essentielle.

Q. On signale que la période d'attente de découverte d'un vaccin est de deux ans?

R. Beaucoup de personnes dans le monde se penchent sur la mise au point d'un vaccin. La découverte d'un vaccin prend habituellement 18 mois; il serait extrêmement optimiste de penser que cela pourrait se faire en moins de temps. Nous devons rester à l'affût des efforts et garder espoir.

Q. CTV - En ce qui concerne les lits d'hôpitaux et des unités de soins intensifs, nous approchons-nous des niveaux de crise ou êtes-vous satisfait de notre situation actuelle?

R. Ce que nous avons constaté dans le cadre du modèle c'est que si nous n'avions pas pris de mesures à temps, notre situation serait beaucoup moins brillante. Est-ce que j'aimerais voir des chiffres moins élevés? Bien sûr. Nous avons fait face à des centaines de milliers d'entrées de voyageurs en provenance du monde entier, notamment de la Chine, de l'Europe et des États-Unis, et il s'agit de l'un de nos exemples de réussite. Nous espérons que cela diminuera en raison du nombre de déplacements qui est à la baisse. Notre pourcentage et nos cas sont comparables à ceux des autres pays. Le taux de mortalité et les groupes d'âge semblent correspondre à nos paramètres. Si les gens ne respectent pas les mesures, cela pèsera lourdement sur nos systèmes de santé.

Q. Vous attendez-vous à ce que le nombre de nouveaux cas diminue à mesure que nous nous approchons de la période limite des deux semaines des restrictions en matière de déplacements?

R. Cette fin de semaine et la semaine prochaine seront probantes de l'efficacité de nos mesures de santé publique étant donné que cela est sous notre contrôle. Sinon, cela pourrait indiquer que nos mesures ne sont pas suivies à la lettre. Lorsque nous augmentons les mesures de santé publique, nous discutons du moment où il faudra les alléger. Par exemple, lors de l'épidémie du SRAS, nous avons fait marche arrière trop tôt, ce qui a donné lieu à une deuxième vague qui a monté en flèche. En grande partie en fonction des données que nous recueillons.

Q. Séance d'information accompagnée d'une période de questions - Les centres de soins de longue durée limitent les déplacements du personnel entre les établissements. S'agit-il d'une directive et si c'est le cas, cela vaut-il également pour les foyers de retraite?

R. Nous sommes au courant de cela. Les employés doivent informer leur employeur s'ils travaillent dans plusieurs établissements. S'il y a une éclosion dans un établissement, vous ne pouvez pas travailler dans l'autre. De plus, le regroupement du personnel permettrait de limiter les interactions et le risque de propagation. La Colombie-Britannique a mis cela en place il y a pas longtemps et on pourrait vérifier avec eux comme cela se passe.

Q. - Séance d'information accompagnée d'une période de questions - Si un membre du personnel ne présente aucun symptôme, et qu'une éclosion se déclare dans un établissement, sera-t-il autorisé à travailler dans un autre établissement?

R. Non, nous demandons que cela ne se produise pas. Il faudrait l'isoler et lui faire subir un test. On demande aux employés d'informer les employeurs s'ils travaillent dans d'autres établissements.

Sam Khalil

Senior Manager I Gestionnaire principale

Issues and Parliamentary Affairs I Enjeux et des affaires parlementaires

Office of the Prime Minister I Cabinet du premier ministre

613-617-8093

